

Octobre rose : « 25 % des cancers du sein sont évitables »

La France arrive en tête des pays les plus touchés par cette maladie. La radiologue et sénologue Zeineb Lounici souligne l'importance des politiques de prévention. P. 7



Une marée humaine dénonce les dérives du roi Trump

À l'appel du mouvement « No Kings », 7 millions de personnes ont défilé samedi aux États-Unis contre la politique fascisante du président républicain. Reportage. P. 11

LUNDI 20 OCTOBRE 2025 | N° 24301 | 2,90 € | www.humanite.fr

l'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

BUDGET

LA BATAILLE DE L'IMPÔT

L'examen du projet de loi de finances débute ce lundi par le volet recettes. La gauche veut mettre à contribution les plus riches. P. 2



Ces dizaines de milliards que la gauche veut arracher

LOI DE FINANCES Le projet de budget 2026 est examiné à partir de ce lundi à l'Assemblée nationale. La gauche entend augmenter les recettes de l'État en mettant à contribution les plus riches et les grandes entreprises.



Le pire moment de l'année commence pour les macronistes : l'ouverture de la saison budgétaire. La commission des Finances de l'Assemblée nationale entame ce lundi 20 octobre l'examen des amendements sur la partie recettes du projet de loi de finances 2026. Et la gauche entend bien, toutes composantes confondues, donner du fil à retordre aux députés du camp présidentiel.

L'an passé, plutôt que défendre face aux électeurs leur choix de ne pas taxer les riches ou les grandes entreprises, les parlementaires d'Ensemble pour la République avaient déserté les bancs de l'Assemblée avec pour certitude que l'usage par le gouvernement du 49.3 balaierait le travail en commission. Ils avaient d'ailleurs rattrapé lors du scrutin final, dans la nuit du 8 au 9 novembre 2025, pour voter avec le Rassemblement national (RN) contre les 35 milliards ajoutés par la gauche à la copie gouvernementale, afin de rejeter le volet recettes du budget.

Pour l'essentiel, les groupes Socialistes et apparentés, La France insoumise, Écologiste et social, Gauche démocrate et républicaine ont déposé des amendements qui reprennent les propositions du contre-budget du Nouveau Front populaire (NFP) présenté en octobre 2024 qui permettraient de collecter 49 milliards d'euros de recettes supplémentaires.

Comme l'an passé donc, la proposition d'un impôt de solidarité sur la fortune (ISF) est remise sur le métier. L'objectif est de financer la transition écologique en taxant les foyers dont le patrimoine net excède 1 million d'euros à hauteur de 0,5 %, hors patrimoine professionnel ; le taux augmenterait jusqu'à 3 % pour les plus fortunés, au-delà de 1 milliard d'euros. Gain escompté si d'autres mesures sont mises en œuvre avec l'ISF pour conjurer

l'évitement fiscal ? 15 milliards d'euros, selon une estimation de la gauche l'an passé. Aussi, il est proposé de revenir à l'exit tax, telle qu'elle existait avant 2019, obligeant les contribuables à conserver leurs actions pendant quinze ans, contre deux aujourd'hui. L'objectif du dispositif est d'empêcher les plus fortunés de quitter le pays en plaçant leur argent dans une juridiction fiscale plus avantageuse.

Grosse nouveauté par rapport à l'an passé sur la taxation des patrimoines. La gauche avance une taxe Gabriel Zucman de 2 % pour les foyers dont la fortune est supérieure à 100 millions d'euros. Gain estimé : 15 milliards d'euros. Christine Arrighi, membre de la commission des Finances, rappelle que cette taxe a été adoptée en première lecture lors de la niche de son groupe, Écologiste et social, en février à l'Assemblée. Cette mesure phare vise à « rééquilibrer les efforts demandés à chacun », souligne la députée écologiste.

MODIFICATION DES RÈGLES DES DROITS DE SUCCESSION

Pour parer les critiques de l'opposition, le gouvernement envisage une taxe sur les holdings où les riches placent leur fonds afin d'échapper à l'impôt sur le revenu ou sur les plus-values. Cette timide taxe est largement critiquée à gauche puisque les « biens professionnels », comme les titres en action, ne seraient pas taxés. Loin des recettes que pourraient engranger un ISF ou une taxe Zucman, le rendement de cette taxe ne serait que de 1,3 milliard d'euros. Gabriel Zucman, économiste, évalue à 6 ou 7 % les fonds placés dans les holdings patrimoniales qui seront effectivement taxés. « Nous voulons que soit taxé le

revenu net non distribué » en dividendes et maintenu dans les coffres des holdings, explique Estelle Mercier, cochef de file socialiste sur le budget.

Les héritages seront, eux aussi, mis à contribution. « Je déposerai plusieurs amendements sur le pacte Dutreil », prévient le communiste Nicolas Sansu. Ce dispositif, qui coûte plus de 4 milliards d'euros à l'État, permet de faciliter les transferts familiaux d'entreprise, mais se traduit par une baisse des droits de transmission et de succession dans les lignées les plus riches.

En outre, les groupes de gauche souhaitent modifier les règles des droits de succession, ce qui rapporterait 7 milliards d'euros, selon les estimations avancées en 2024. Côté insoumis, la députée Aurélie Trouvé estime pouvoir trouver 10 milliards de recettes supplémentaires en rendant plus progressive la taxation sur les successions.

La flat tax de 30 % sur les revenus du capital sera l'objet de toutes les attentions de la gauche. Le gouvernement envisage de rehausser ce prélèvement forfaitaire unique (PFU), mais cela n'est pas inclus dans le projet de budget présenté aux parlementaires. Les députés de l'opposition espèrent obtenir la suppression pure et simple de ce PFU, afin que les revenus du capital reviennent dans le droit commun et soient taxés comme le travail, à 41 % au-dessus de 83 824 euros de revenus annuels et 45 % au-delà de 180 294 euros.

Au cas où ils échoueraient, ils ont à leur disposition un amendement de repli. « Nous proposerions alors une hausse de la flat tax de 2 points », avance Estelle Mercier. Communistes et insoumis avancent une hausse plus importante encore de ce taux.

« Rapatrier les bénéfices des grands groupes engrangerait 15 à 20 milliards d'euros de recettes. »

NICOLAS SANSU, DÉPUTÉ PCF



Paris, le 18 septembre. Manifestation contre les mesures d'austerité budgétaire. VALÉRIE DUBOIS/HANS LUCAS/AFP

La gauche souhaite également mettre à contribution les plus grandes entreprises. Une taxe sur les superdividendes et superprofits pourrait rapporter 5 milliards d'euros supplémentaires. « *Rapatrier les bénéfices des grands groupes engrangerait 15 à 20 milliards d'euros de recettes* », ajoute Nicolas Sansu. Aujourd'hui, les bénéfices sont « *exportés* » vers des juridictions fiscales plus avantageuses grâce aux « *prix de transfert* », par une redevance sur la marque ou sur les brevets. Le rendement de la taxe sur les transactions financières pourrait être augmenté et son assiette élargie, pour un montant de 2 milliards d'euros, d'après le contre-budget du NFP.

RÉTABLISSEMENT D'UNE TAXE D'HABITATION POUR LES 20 % DE MÉNAGES LES PLUS AISÉS

L'un des volets sera de rétablir une fiscalité locale. Ainsi, les insoumis envisagent un rétablissement d'une taxe d'habitation progressive pour les 20 % de ménages les plus aisés, avec un rendement de 8 milliards d'euros.

Les niches fiscales seront particulièrement scrutées. Deux milliards d'euros, voire davantage, pourraient être récupérés sur le crédit d'impôt pour l'emploi des salariés à domicile, notamment en limitant leur montant pour les 20 % les plus riches ou pour certains services non essentiels (jardinage, etc.). Un milliard d'euros serait trouvé en mettant des critères sur le crédit impôt recherche, certaines entreprises l'utilisant pour licencier par la suite.

Au-delà des amendements, d'autres questions seront soulevées. « *Je souhaite qu'on se désintoxique des marchés financiers. Le montant des intérêts de la dette est fondamental* », précise Nicolas Sansu. Ils sont évalués à plus de 70 milliards

« L'urgence est de faire sauter tout ce qui revient à taxer les classes populaires et moyennes. »

AURÉLIE TROUVÉ, DÉPUTÉE LFI

Aurélie Trouvé. Une hausse des entrées fiscales permettrait de maintenir le gel des barèmes de l'impôt sur le revenu (IR). Remis en question par le gouvernement, ce gel contribuera à ce que davantage de foyers s'acquittent de l'IR, pour un montant plus élevé. De même, la gauche souhaite remettre en question la fiscalisation des indemnités pour affection de longue durée. « *L'objectif est d'avoir une fiscalité sur les hauts patrimoines qui permette de compenser ce que la gauche enlèvera du projet de loi de financement de la Sécurité sociale* », avance Estelle Mercier, du groupe socialiste qui vise une trajectoire de déficit de 5 %, contre les 4,7 % prévus par le gouvernement. Car, de l'avis de tous à gauche, le projet de budget de la Sécurité sociale, également examiné cet automne, est un « *musée des horreurs* » : il y figure, notamment, le doublement des franchises médicales, une limitation des dépenses de remboursement maladie.

La gauche pourrait imposer certains de ses amendements. Mais y aura-t-il un vote favorable de l'Assemblée sur la partie recettes du budget ? Tout dépend des députés macronistes et de leur peur, ou non, de retourner aux urnes. ■

GAËL DE SANTIS



ÉDITORIAL

PAR MARION D'ALLARD

Justice fiscale

Le gouvernement Lecornu II, sauvé in extremis de la censure jeudi, s'apprête à vivre son épreuve du feu, dans le chaudron d'une Assemblée à vif. Le débat parlementaire sur le projet de budget concocté dans les arrières-cuisines de Bercy s'annonce houleux. Et pour cause. Moribonde, la Macronie remet sur la table sa tambouille austéritaire avec un credo : aller chercher l'argent là où il en manque déjà cruellement. Services publics, minimas sociaux, dotations aux collectivités... l'exécutif joue du coup de rabot tous azimuts, visant les plus modestes pour éviter de mettre à contribution les ultrariches et les grandes entreprises. Un point sur lequel nul ne peut leur reprocher de manquer de constance.

Au cercle vicieux de l'appauvrissement de tous au profit de l'enrichissement de quelques-uns, à la fable d'un ruissellement, la gauche entend répondre par la justice fiscale pour renflouer les caisses publiques. Mise en œuvre de la taxe Zucman, rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune et de l'exit tax, suppression de la flat tax et recentrage du crédit impôt recherche, création d'un « *impôt sur la fortune climatique* » et analyse précise de la gabegie des 211 milliards d'euros versés – sans condition – aux entreprises... La justice pour réparer les injustices.

Taxe Zucman, rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune, suppression de la flat tax...

Le débat qui s'ouvre ce lundi au Palais Bourbon aura la double vertu de révéler l'imposture d'une extrême droite prétendument sociale et de forcer le premier ministre à jouer cartes sur table. Le locataire de Matignon s'est engagé à ne pas utiliser l'article 49.3 pour passer en force son budget. Tant mieux. Mais il a à sa disposition bien d'autres artifices réglementaires pour contraindre le Parlement. Vote bloqué, seconde délibération, ordonnances, article 40 qui proscriit l'augmentation des charges de l'État... Sébastien Lecornu doit respecter le travail parlementaire, les élus de gauche et le verdict des urnes. Le gouvernement est sur la sellette et son premier ministre le sait. Le débat du budget peut précipiter sa chute. ■